

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2023

Délibération n°2023.02.020.B

**Soutien financier de GrandAngoulême au salon Talents de Femmes
de mars 2023**

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 27 janvier 2023

Secrétaire de Séance: Jean REVEREAULT

Membres en exercice: **28**

Nombre de présents: **22**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel BUISSON à Francis LAURENT, François ELIE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe VERGNAUD à Michaël LAVILLE, Vincent YOU à Xavier BONNEFONT,

Excusé(s):

François NEBOUT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230202-2023_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

Publication : 06/02/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023

**DÉLIBÉRATION
N° 2023.02.020.B**

EGALITE FEMME/HOMME

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

SOUTIEN FINANCIER DE GRANDANGOULEME AU SALON TALENTS DE FEMMES DE MARS 2023

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 5 : Politiques d'égalité,

Le club Soroptimist d'Angoulême organise pour la huitième année le salon « Talents de femmes » les 18 et 19 mars 2023.

Ce salon d'exposition-vente est réservé aux femmes artisanes et artistes afin de mettre en avant leur entrepreneuriat, leur créativité et les aider à faire connaître leurs réalisations et à les commercialiser.

Ce salon attire un public de plus de 600 personnes autour d'une quarantaine d'exposantes issues de Nouvelle Aquitaine et pour la plupart d'entre elles du territoire de GrandAngoulême.

Cette association sollicite GrandAngoulême à hauteur de 300 euros pour le financement d'un encart d'une page dans le livret présentant ce huitième salon.

Au vu du projet d'agglomération et notamment pour le développement de l'entrepreneuriat et le développement de la mission égalité entre les femmes et les hommes,

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial, par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER la participation financière de GrandAngoulême d'un montant de 300 € à l'association Soroptimist d'Angoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230202-2023_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

Publication : 06/02/2023

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230202-2023_02_20B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

Publication : 06/02/2023